LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein et Vogler
rue Saint-Nicolas

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
Trois mois . .	Fr. 4 —	Fr. 7 —
Six mois . . .	» 6 50	» 13 —
Un an	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
Canton, la ligne	15 cent.	50 cent.
Suisse, »	20 »	»
Etranger, »	25 »	»

Un numéro du journal : 5 centimes

MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1898
250 — *Sainte Reine*, vierge, m. — 115
Numéro 205
VINGT-HUITIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême,

(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.

(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Omdurman, 6 septembre.

Le drapeau anglo-égyptien a été arboré à Kharthum; une cérémonie religieuse a été célébrée en mémoire de Gordon.

La cavalerie qui avait poursuivi le Khalifat est revenue sans l'avoir atteint.

Paris, 6 septembre.

Suivant le *Figaro*, le général Saussier aurait refusé le portefeuille de la guerre parce que, ayant été mêlé comme gouverneur de Paris aux diverses mesures d'exécution concernant l'affaire Dreyfus, il lui semblait préférable de laisser le soin de la liquidation à un autre. On confirme que c'est sur les instances de M. Félix Faure que le général Zurlinden a accepté le ministère de la guerre.

La plupart des journaux louent le général Zurlinden de n'avoir pas hésité à quitter le poste plus désirable de gouverneur de Paris pour celui de ministre de la guerre. Dans les circonstances difficiles et périlleuses du moment, ils estiment que la présence d'un soldat au ministère offre toutes les garanties à l'armée dont le patrimoine d'honneur ne saurait être entamé.

L'*Echo de Paris* ne croit pas que le gouvernement puisse statuer avant plusieurs jours sur la question de la révision.

Quoique la note du Conseil des ministres de hier ne mentionne aucune décision officielle concernant la révision, cette dernière est toutefois décidée et la procédure peut être regardée comme ouverte.

Le *Journal* dit que l'intention des conseils judiciaires de Dreyfus est d'exiger que l'audience soit publique, afin de dissiper *tout doute*.

La défense sait que des lettres de souverains et des missives d'agents diplomatiques sont au dossier; elle croit, cependant, qu'elles sont fausses et en demandera la vérification; elle est d'ailleurs résolue à user uniquement de moyens légaux.

Madrid, 6 septembre.

Dans la séance d'hier soir du Sénat espagnol, M. Sagasta a lu le décret autorisant le gouvernement à présenter un projet de loi par lequel l'Espagne renonce à sa souveraineté sur les *possessions coloniales*, conformément aux stipulations des préliminaires de paix.

Le président demande que la question soit discutée en séance secrète; il ordonne d'évacuer les tribunes.

Malgré les protestations d'un sénateur, et au milieu des murmures, les tribunes sont évacuées.

Voici des extraits de la séance secrète, suivant les déclarations de quelques sénateurs:

M. di Rivera, au nom du principe démocratique, déclare que la question des cessions territoriales doit être discutée publiquement et que cela ne peut nuire aux négociations. M. Sagasta, dit-il, doit vivre avec l'opinion, *comme tout gouvernement* libéral, sinon il doit quitter le pouvoir.

M. Sagasta répond que les questions internationales ont toujours été discutées secrètement; la situation est grave; l'état de guerre continue, il existe seulement une suspension des hostilités, en attendant la conclusion de la paix. Des indiscrétions pourraient nuire aux négociations; quand la paix sera conclue, tous les documents seront publiés. « Maintenant, nous devons paraître unis devant nos ennemis. » Le gouvernement fait appel au patriotisme des représentants afin que des indiscrétions ne nuisent pas aux négociations.

M. di Rivera réplique; il rend le gouvernement responsable de la perte des colonies.

Le président fait alors évacuer la salle par les sténographes.

M. Toca, conservateur, déclare que la séance secrète est une violation de la Constitution. Plusieurs orateurs parlent dans le même sens.

Finalement, le Sénat décide, par 57 voix contre 6, de continuer la séance secrète. Les conservateurs ont voté avec la majorité; les démocrates et les républicains contre.

Bordeaux, 6 septembre.

Un incendie s'est déclaré dans les forêts de pins de Marcheprime qui couvrent 12 000 hectares; de nombreuses maisons forestières ont été détruites; le feu a également détruit une partie de la ville de Larche.

LA PRISE D'OMDURMAN

L'entrée de l'armée anglo-égyptienne dans la capitale du Soudan donne une nouvelle auréole de gloire aux Anglais.

Cependant, elle ne termine pas l'expédition du Soudan. Il reste à occuper Khartoum qui n'est plus, il est vrai, qu'une ruine, et la ville sainte d'El Obéid, où s'est réfugié le khalife avec les débris de ses troupes.

Si, en effet, on examine la carte, on voit que la prise de Khartoum et d'Omdurman ne peut guère être *opérée simultanément*. Omdurman est sur la rive gauche du Bahr-el-Abiad (Nil-Blanc). Khartoum est un peu au sud, presque en face, mais séparé d'Omdurman par le Nil Blanc et le Bahr-el-Arrak (Nil-Bleu) dont cette ville marque le confluent. Il serait donc difficile à un corps d'armée de 25,000 hommes d'exécuter cette double opération dans la même journée.

D'ailleurs, le sirdar dit que la cavalerie anglo-égyptienne poursuit le khalife. Celui-ci s'enfuit non dans la direction de Khartoum, dont il est séparé par le Nil, mais probablement dans celle d'Obéid ou El Obéid, la ville sainte du khalifat, que les cartes situent à une cinquantaine de lieues au moins au sud-ouest d'Omdurman, assez loin du grand fleuve, mais sur la rive gauche également. Il faudra donc un certain temps pour rejoindre les derviches, et la campagne n'est pas finie.

Le succès n'en est pas moins grand; la prise de Khartoum n'est plus qu'une affaire d'heures, si elle n'est déjà réalisée.

Il y a treize ans et demi que Gordon-Pacha tomba massacré par les soldats du premier Madhi sur les marches de son palais de gouverneur, trahi par les siens, abandonné par l'Angleterre.

C'était le 26 janvier 1885. Depuis ce *jour fatal, Khartoum n'avait pas revu* d'Anglais.

Jusqu'à présent, au dire de la *Libre Parole*, Kitchener-Pacha a fort bien mené la *tâche dont il est chargé. Sa campagne* du Soudan est très supérieure à la promenade qui mena le général Wolseley à Tell-el-Kebir... et à la pairie.

Mais il faudra aller à El Obéid. On ne s'arrête pas comme on veut dans ces expéditions coloniales. C'est un engrenage où il faut passer tout entier.

Si les derviches reprennent la vraie, la seule tactique qui leur valut jadis des succès, celle qu'ils n'auraient jamais dû abandonner, la guerre de recul et d'embuscade, d'épuisement et de famine, Kitchener-Pacha ne sera pas au bout de ses peines.

En 1883, un autre Anglais, Hicks-Pacha était parti d'Omdurman avec dix mille hommes pour reprendre El Obéid. Mais le pays au sud est désert et infertile, l'ennemi se dérobait sans combattre; l'eau, les vivres, tout manqua bientôt. Le 3 novembre, tandis que l'armée, épuisée, s'engageait dans les défilés de Kashgil, à quelques lieues d'El Obéid, près de toucher au but, elle fut assaillie par les derviches, qui s'étaient établis sur les crêtes, dans toute la longueur de l'étranglement du terrain. On sait le reste et l'effroyable désastre :

Des dix mille hommes de Hicks-Pacha, *un seul* survécut et put échapper pour annoncer cette catastrophe, dont les annales des guerres offrent bien peu d'exemples.

Ce souvenir hantera, sans doute, Kitchener-Pacha dans sa marche vers le Sud. Le soleil et la soif sont de plus redoutables ennemis que les Mahdistes. Il ne faudra rien moins que la ténacité anglaise, une extrême prudence et l'achat opportun de quelques chefs de tribus pour triompher complètement.

Pauvre France!

(De notre correspondant de Paris.)

Paris, 5 septembre.

Après la découverte du faux du colonel Henry, la revision apparaissait comme le seul moyen de sortir d'une redoutable impasse, de calmer les consciences inquiètes, d'en finir une fois pour toutes avec cette déplorable affaire Dreyfus. Elle mettait d'accord les partisans de l'innocence comme les partisans de la culpabilité, comme aussi l'énorme majorité de ceux qui *sont ébranlés dans leur* conviction et qui demandent à être rassurés.

Un revirement s'était donc produit dans l'opinion publique : la presse entière, sauf quelques organes, réclamait la revision, quand est survenu le conflit entre M. Cavaignac et M. Brisson, qui a fait ouvrir les yeux.

M. Brisson, paraissant subir la pression des événements et celle de l'opinion, manifestait le désir de procéder à la revision du procès de 1894, donnant ainsi libre carrière à des sentiments bien connus et auxquels il avait fait violence en confiant à M. Cavaignac le portefeuille de la guerre.

Il semblait que M. Cavaignac au courant, comme M. Brisson, du revirement de l'opinion, allait partager son avis. La suspicion qui s'attachait au témoignage de Henry de 1894 du fait du faux commis par lui en 1896, ne lui avait sûrement pas échappé. Le ministre de la guerre se rendait évidemment compte des avantages que présentait la revision au point de vue politique, au point de vue de la pacification des esprits... La surprise fut générale quand on apprit qu'il s'opposait résolument à toute tentative de revision.

C'est avec anxiété que l'opinion publique suivit les phases du conflit.

Vous savez comment il s'est dénoué. M. Cavaignac a donné sa démission de *ministre de la guerre. Vous connaissez* aussi les termes de sa lettre de démission.

Il y a bien des choses dans cette lettre en dehors de la révélation qu'elle nous apporte de l'action dissolvante de M. Brisson, pour entraver l'œuvre de justice et de salubrité entreprise par le député de la Sarthe.

Il ne faut pas oublier que M. Cavaignac a procédé à un examen minutieux de toutes les pièces du dossier de trahison.

De cet examen qui lui a fait découvrir un faux, mais qui, d'autre part, a démontré l'authenticité des autres pièces, M. Cavaignac tire cette conclusion que la culpabilité de Dreyfus est indéniable, incontestable; il couvre par là le conseil de 1894 et le conseil de 1898, les arrêts de Paris et de Versailles; il rend confiance à la multitude des gens dans l'esprit de qui la découverte du faux Henry avait jeté la perplexité, l'anxiété, l'angoisse.

Voilà un premier point.

Il en est un second qu'il importe de mettre en lumière. C'est que M. Cavaignac, convaincu comme il l'est de la culpabilité de Dreyfus, sûr, par conséquent, de l'issue qu'aura pour le traître la revision de son procès, s'oppose avec une telle énergie à cette revision, refuse d'y chercher une confirmation qu'il faudrait naturellement acheter au prix de la publication du dossier secret, et cela malgré le revirement de l'opinion, malgré les avantages incontestables, au point de vue politique que lui promettait la revision. C'est qu'il considère comme impossible à un homme ayant le souci de ses responsabilités devant l'histoire et devant le pays, d'ouvrir le dossier, de le communiquer, de le laisser discuter.

Cette résistance de M. Cavaignac con-

firme donc ce qui a déjà été dit à maintes reprises, qu'il y a là un secret redoutable, un secret menaçant. Elle confirme aussi que, en ouvrant leur campagne, les dreyfusards, conscients de l'impossibilité à laquelle ils acculeraient le gouvernement, ont opéré, à son égard, un criminel chantage; qu'ils ont, de gaieté de cœur, poussé la France au bord de l'abîme; qu'ils ont, par là, commis un acte véritable de haute trahison.

« Dreyfus est sûrement coupable; il n'y a pas lieu de reviser son procès; cette revision est inutile d'abord, dangereuse ensuite. » Voilà ce que nous dit l'homme loyal et *aussi l'homme qui sait*, l'homme *qui a vu*, qui a sondé le mystère qu'est M. Cavaignac.

Certes, il n'est pas sans reproches : il a eu tort de quitter la voie si prudemment suivie par le cabinet Méline; il a eu tort de *vouloir fournir des preuves de la culpabilité* de Dreyfus, alors qu'il n'en avait pas le droit, alors que Dreyfus, étant condamné, il n'y avait pas de nouvelles preuves à fournir. Il a eu tort de laisser discuter la vérité juridique qu'était le jugement de 1894. Et sans faux orgueil, je me félicite des réserves que, dans ma correspondance, j'ai faites au sujet de la séance du 7 juillet. Mais son attitude d'aujourd'hui efface tout. Bravo, Cavaignac!

Il n'en reste pas moins à l'horizon une menace redoutable : la revision est maintenant une question de jours; elle sera probablement décidée à l'heure où paraîtront ces lignes. Que nous réserve-t-elle? Se fera-t-elle à huis clos ou au grand jour? Le huis clos ne mettra fin à rien. C'est l'agitation à perpétuité; et le grand jour??

J'aime mieux ne point sonder l'avenir; il me paraît trop sombre.

Les amateurs de scandales doivent être satisfaits : tout craque sinistrement de ce *qui faisait la force* et l'honneur de ce pays; le soupçon est général, le découragement sévit du haut en bas de l'échelle sociale; la France est affaiblie devant *l'Europe qui ricane, tous ceux qui nous* aiment sont tristes, tous ceux qui nous détestent se réjouissent : l'heure est sombre pour la patrie.

Voilà où nous a conduits l'œuvre de critique à outrance, l'œuvre de dénonciation à laquelle nous nous sommes livrés. On a étalé des plaies qui devaient rester secrètes; on a désorganisé la défense nationale, on a fait de nous un objet de risée et de pitié. L'affaire Dreyfus, avec les scandaleux incidents qui s'y rattachent, n'est, d'ailleurs, que la continuation de la série ininterrompue de crimes publics, dont nous donnons au monde, depuis vingt-cinq ans, le désolant spectacle, et qui prennent leur cause dans l'absence des grands principes sur lesquels repose la vitalité d'une nation.

L'armée est atteinte, il n'y a pas à se le dissimuler. On a beau faire des phrases pour dire le contraire, le coup est porté. Le clergé a été annihilé comme puissance morale; la magistrature a été tellement épurée que toute la crème est partie et, d'ailleurs, cette pauvre magistrature, le gouvernement et les gens en place lui ont demandé tant de services qu'elle est fourbue; l'administration n'est plus prise au sérieux. Restait l'armée, *c'est-à-dire* le commandement supérieur qui semblait incarner les meilleures qualités de notre race; l'armée « espoir suprême et suprême pensée », son tour est arrivé : à la chaudière!

C'est l'anarchie.

Et c'est le moment que choisit le czar pour nous placer entre la nécessité de rompre avec lui, de rompre avec l'Europe ou de signer notre déchéance...

Paris s'amuse, les actrices sont belles; les pornographes gagnent de l'argent,

M. de Rothschild est maître de notre marché et M. Félix Faure tire les lièvres de la plaine du Havre...

Dieu ait pitié de nous ! P. D.

CONFÉDÉRATION

Le roi de Roumanie à Ragatz. — S. M. le roi Charles de Roumanie, ayant appris que Monseigneur de Hornstein, archevêque de Bucarest, se trouvait actuellement à Lucerne, a bien voulu inviter Son Excellence à aller déjeuner avec lui à Ragatz, samedi dernier.

Le roi et la reine ont accueilli l'archevêque et son compagnon, M. Joseph Heisch, officier de la Couronne de Roumanie, avec la plus grande bienveillance et leur ont exprimé leur joie de pouvoir les présenter aux membres de leur famille actuellement auprès des augustes souverains, notamment à Son Altesse la princesse de Sigmaringen, vénérable octogénaire, mère du roi, et à Leurs Altesses royales, la comtesse de Flandre, sœur du roi et belle-sœur du roi des Belges, le duc et la duchesse de Vendôme, neveu et nièce de Leurs Majestés, etc. qui tous ont pris part au déjeuner offert à l'archevêque.

Dimanche matin, le roi, sa famille et sa suite ont assisté à la messe célébrée par Monseigneur de Hornstein dans la chapelle de l'hôtel du Quellenhof. Après le service divin, le roi a exprimé à l'archevêque sa reconnaissance d'avoir bien voulu prolonger son séjour à Ragatz pour lui fournir à lui et à sa famille l'occasion d'assister à sa messe sur le sol helvétique.

Le ballottage en Thurgovie. — Les catholiques de Thurgovie ont décidé de voter, dimanche prochain, pour le candidat des démocrates, M. le Dr Hoffmann. Cette grave résolution augmente considérablement les chances du parti démocratique dans sa lutte contre le parti radical. Il s'agit, d'ailleurs, de remplacer au Conseil national M. Koch, qui appartenait à la fraction des démocrates.

NOUVELLES DES CANTONS

Chronique alpestre

Sion, le 5 septembre.

Après deux mois d'un temps magnifique, durant lesquels nos stations alpestres ont été littéralement prises d'assaut, la « saison de montagne » touche à sa fin, et s'il arrive encore quelques retardataires, le gros flot des touristes a repris le chemin des métropoles. Peu de saisons, dans les annales alpestres du pays, auront été aussi belles et aussi bonnes.

Zermatt était complet ; à Evolène, on ne savait plus où loger tout le monde. Chandolin, Saint-Luc et Zinal étaient garnis ; les Mayens de Sion n'avaient plus de place, enfin, presque partout, l'affluence a été considérable.

Il faut attribuer surtout ce résultat réjouissant aux grandes chaleurs survenues dans le commencement d'août, puis aussi à l'irrésistible attrait de nos sites et de nos vallées, enfin au confort toujours meilleur de l'industrie hôtelière qui ne néglige rien pour satisfaire le touriste le plus difficile.

Les ascensions ont été très nombreuses et ont généralement bien réussi.

Au dire des *guides*, *la montagne ne pouvait* être plus favorable aux excursions ; la neige était refoulée jusque dans ses extrêmes limites, et la sécheresse avait rendu le sol facile au pied tant soit peu exercé. A part l'épouvantable catastrophe de Veisivi, due, en somme, à l'imprudence, et celle de la Dent du Midi, on n'a heureusement eu à enregistrer que peu d'accidents et sans gravité.

Avec la mi-septembre, les derniers alpinistes s'en iront ; les hôtels, naguère si pleins de vie et de gaieté, se fermeront et reprendront leur physionomie triste de la saison morte ; nos vallées ne verront plus passer que les muletiers rentrant leurs provisions d'hiver, et nos trains de luxe ne transporteront plus que quelques permissionnaires de 1re ou quelque fantaisiste *gourmet curieux de goûter à la table du* « wagon-restaurant ».

Et cependant, la campagne a conservé son riant aspect printanier, le temps reste idéalement beau, le soleil très chaud et si, au tiède souffle d'une légère brise, il tombe par ci par-là quelques feuilles jaunies, cela ne veut pas dire que les frimas s'apprêtent ni que la nature perd de sa poétique beauté. Si l'on savait ce que les Mayens sont délicieux, durant le passage de l'été à l'automne, ce que l'air y est pur, ce que les clochettes des troupeaux y ont une suave harmonie, on se garderait bien de les déserter si vite.

Cet abandon est prématuré, et je m'étonne que, dans la multitude de ceux qui s'en vont trop tôt, il ne s'en trouve pas qui veuillent jouir jusqu'au bout de l'irrésistible charme de ces lieux enchanteurs.

Quand, dans l'intense bleu du ciel, de gros nuages blancs et floconneux rampent languissament, quand à la pureté cristalline de l'air se mêle une tiède brume d'or, quand les géants alpins se coiffent de leur toque d'hermine, c'est alors qu'il fait bon, en rêveur solitaire, courir les sentiers déserts des prairies et des bois, aux derniers accents de Philomèle, en songeant que cette merveilleuse nature est l'œuvre de Dieu et que l'homme en est le roi, si petit qu'il soit et si discutable que soit, bien souvent hélas, cette incomparable royauté.

Mais, malgré tout, il faut s'arracher quand même à cette douce existence, parce que, là-bas, au fond des carrefours embrunis et malsains, il y a le cours tout puissant des affaires qui vous appelle, l'Usine, la Bourse, le Commerce, où l'étranger puise les inépuisables ressources de sa moderne et coûteuse existence.

La morale est que, ici bas, le bonheur est éphémère, qu'il ne faut pas trop s'attacher aux joies terrestres, et savoir réserver une part de son enthousiasme et de son espérance *pour des biens non périssables* et autrement grands et précieux que ceux de ce pauvre petit monde. SOLANDIEU.

Session du Grand Conseil vaudois. — Le Grand Conseil de Vaud s'est réuni hier, lundi, pour la reprise de sa session de printemps.

La première séance a été remplie par la discussion du projet de loi sur la conservation des monuments historiques.

Ce projet a été adopté en premier débat. Il prévoit la classification des immeubles qui peuvent présenter un intérêt national, historique et artistique. Il crée un poste d'archéologue cantonal et une Commission permanente dite Commission des monuments historiques.

FAITS DIVERS CANTONAUX

Un village bombardé. — Il y avait, samedi dernier, à Hospenthal et à Andermatt, grand concert d'artillerie. Les troupes des fortifications du Gothard se livraient à des exercices de tir. Du fort « Bœtzberg » l'on tirait contre Mattenhord, endroit qui se trouve à 500 mètres au-dessus de la route de la Furka, sur le versant nord du Winterhorn. Ce but est à une élévation de 2,000 mètres au-dessus du village d'Hospenthal. Néanmoins, malgré cette distance relativement grande, deux schrapnels ont éclaté au-dessus d'Hospenthal. Les balles vinrent frapper les toits de plusieurs maisons et de là tombèrent sur la route. Une balle vint même tomber dans la chambre où se trouvent les malades de la compagnie d'artificiers qui se trouve à Hospenthal. Il n'y eut heureusement pas d'accidents à déplorer. Le fourgon postal avait passé quelques instants auparavant à l'endroit de la route où sont venues frapper plusieurs balles. Ordre a aussitôt été téléphoné au fort Bœtzberg, par le colonel Folly, qui passait à Hospenthal, d'arrêter le feu.

Accident par automobile. — Un tricycle automobile sur lequel était assise une dame, a culbuté au-dessous de Myes, sur la grande route de Genève à Coppet, dimanche soir. La dame a été projetée en arrière, s'est évanouie, a reçu des écorchures à la figure, tandis que son mari, qui dirigeait le véhicule, n'a pas souffert. Tous deux ont été reconduits à leur domicile à Genève par les soins d'un voiturier de Versoix. La machine n'est pas détériorée ; l'allure trop rapide des promeneurs a provoqué l'accident.

Un lac rouge. — Un touriste étranger, le professeur Samuel Thomas, vient de découvrir, dans une région dénudée des Alpes grisonnes, entre le Brüggerhorn et le Wolfsboden, à 2,120 mètres d'altitude, un petit lac dont les eaux ont la coloration du sang. Ce phénomène s'explique par la présence d'innombrables petits infusoires du genre dit *englena sanguinea*, qu'on n'avait jamais encore rencontrés en telle quantité.

Pèlerinage du Tessin à Einsiedeln. — Sept cents pèlerins tessinois sont arrivés à Einsiedeln, lundi après-midi.

Politesse abolie. — Imitant l'exemple de la municipalité de Zurich, la préfecture d'Avenches fait savoir aux autorités communales du district que, à l'avenir, elle n'emploiera plus, dans ses lettres ou autres communications officielles, aucune formule de politesse et les engage à user du même procédé.

Le vote des femmes à Payerne. — L'assemblée générale de l'Eglise libre protestante de Payerne a ratifié à la presque unanimité la décision du dernier Synode réformé libre du canton de Vaud accordant aux femmes le droit de vote dans les élections des pasteurs, des anciens et des délégués au Synode.

Ce n'est guère conforme aux enseignements de saint Paul, qui disait : *taceant milieres in Ecclesia.*

Arrestation d'un incendiaire. — La police de Berne a arrêté, lundi, un individu fortement soupçonné d'être l'auteur de l'incendie de la Lorraine.

Tentative criminelle. — Un coup de feu a été tiré, lundi, sur le train qui passe, à midi, entre Coire et Thusis. Le chauffeur a été blessé à la tête. L'arme était chargée avec du petit plomb. Le coupable n'a pas encore été découvert.

ÉTRANGER

LA DOUZIÈME INTERPELLATION !

M. de Grandmaison, député de la droite ralliée, à la Chambre française, vient d'adresser la lettre suivante à M. Brisson :

Monsieur le président du conseil,

J'ai l'honneur de vous informer que je vous interpellerai à la rentrée des Chambres :

1° Sur les causes qui ont motivé la démission de M. Cavaignac, ministre de la guerre ;

2° Sur les mesures que vous avez prises pour défendre l'armée et ses chefs contre les attaques d'une certaine presse qui ne craint pas de publier chaque jour, en gros caractères, pour attirer l'attention du public, les allégations les plus odieuses et les plus injurieuses, et cela en présence des agents de police désarmés contre de pareils abus, faute d'instructions de votre part. Veuillez, etc.

Rien que pour l'affaire Dreyfus, on ne compte pas moins de douze interpellations pour la rentrée des Chambres.

Les voici dans leur ordre d'inscription :

1° Interpellation de M. Fournière sur la présence du général Jamont à la distribution des prix de l'Ecole d'Arcueil et sur son approbation donnée au discours du P. Didon ;

2° Interpellation de M. Millevoye sur les *mesures que le gouvernement* compte prendre ou demander aux Chambres contre les meneurs de la campagne dreyfusiste ;

3° Interpellation de M. Baudry d'Asson sur la « fuite de Zola » ;

4° Interpellation de M. Lazies sur l'incident Stapfer ;

5° Interpellation de M. Georges Berry sur « la façon dont M. Bertulus comprend ses devoirs de juge d'instruction » ;

6° Interpellation de M. Zévaès sur le cas de M. Stapfer ;

7° Interpellation de M. Charruyer sur l'attitude du préfet de la Charente-Inférieure dans la discussion des vœux relatifs à l'affaire Dreyfus soumis au Conseil général de ce département ;

8° Interpellation de M. Mirman sur le faux du colonel Henry ;

9° Interpellation de M. Breton sur le même sujet ;

10° Interpellation de M. Girou sur le même sujet ;

11° Interpellation Millevoye sur les mesures à prendre contre les insulteurs de l'armée ;

12° Interpellation de Grandmaison sur le même sujet.

Et le dernier mot n'est pas dit !

LES ANTISÉMITES D'ALGÉRIE
et le nouveau gouverneur Laferrière

Dimanche soir a eu lieu, à Alger, un meeting organisé par les soins du journal l'*Antijuif*. Divers orateurs ont pris la parole, notamment MM. Marchal et Morinaud, députés.

M. Morinaud, rendant compte de ses entrevues avec le gouverneur général, a dit :

J'ai appelé l'attention de M. Laferrière sur le décret du 23 août, relatif aux délégations financières dont le mode d'élection est une erreur juridique. Le gouverneur a répondu :

J'examinerai la question pour l'usage que *vous voudrez.*

Abordant la question juive, M. Morinaud a assuré qu'il avait posé cette question au gouverneur :

Quand les députés antisémites déposeront sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant abrogation du décret Crémieux, que ferez-vous ?

Le gouverneur aurait répondu :

Je donnerai un avis favorable à ce projet.

Le député Marchal, dans son discours, s'est borné à faire appel au calme en disant :

Les jours de troubles sont passés ; il faut que les Algériens aient confiance dans le gouverneur ; il faut qu'ils se recueillent et entrent dans la période du travail et de la réflexion.

M. Max Régis, succédant aux deux précédents orateurs, a déclaré qu'il fallait voir le nouveau gouverneur à l'œuvre et lui accorder quelque répit.

Un ordre du jour affirmant la confiance dans les députés antijuifs et décidant de garder le calme, dans l'espoir que le gouverneur général entendra les revendications des populations algériennes, a été voté par acclamation.

---

35 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LA ROCHE-QUI-TUE

PAR

Pierre MAËL

Le moment était venu pour les bandits de perpétrer leur abominable forfait.

Mais, si le moment était venu, le courage du crime à commettre leur faisait défaut.

Deux d'entre eux, du moins, en étaient totalement dépourvus : c'étaient les deux Anglais.

Seul l'odieux baron avait la force et la lucidité d'esprit suffisante pour mener à bien l'assassinat dont depuis longtemps il caressait le projet.

Sholton, officier fort brave en tout autre cas, n'avait pas la férocité de son acolyte Ralph Gregh. Mais, en bon insulaire qu'il était, il avait trouvé le moyen infaillible de se donner du cœur pour l'horrible besogne. Il avait bu copieusement.

La berline continua sa course pendant une heure encore, ce qui permit à Killerton, qui faisait l'office de cocher, de se dégriser un peu. Elle s'arrêta à la bordure du terrain au long duquel le garde-chasse Julot se tenait caché.

Ce fut alors que s'accomplit l'épouvantable scène dont le vieux soldat avait fait à ses maîtres le très véridique récit.

Laissant dans la voiture la comtesse endormie, les trois hommes choisirent la place qui allait fournir la sépulture.

Il s'agissait de creuser la fosse, et Saint-Julien, qui n'avait pas prévu le cas, se trouva fort embarrassé.

Mais alors Killerton vint à son aide.

Le domestique, lui, tout en hésitant devant la pensée du crime à commettre, n'en avait pas moins pris ses précautions.

Il s'était muni d'une bêche et d'une pioche. Cet homme avait été jadis fossoyeur sur les terres du comte de Killerton. L'avait-il donc été dans d'aussi effroyables circonstances ?

Tout de suite, les trois hommes se mirent à la besogne. Ils la menèrent promptement, avec une hâte fiévreuse.

Ralph Gregh les guida de ses conseils et de son exemple.

Ce fut lui qui leur enseigna à détacher soigneusement d'abord les mottes d'herbe, afin de ne laisser aucune trace de leur passage.

Si longue que parut cette mesure de précaution à prendre, elle ne fut pas moins observée, les mottes enlevées et mises en réserve, la fosse creusée. Puis la terre fut placée dans une couverture, afin que son trop-plein ne formât point une extumescence au-dessus de la fosse.

Après quoi Sholton et Saint-Julien allèrent prendre dans la voiture la pauvre femme inerte et endormie.

Ils l'enveloppèrent, elle aussi, dans une couverture et la transportèrent au bord du trou béant.

Alors, à eux trois, afin qu'il n'y eût aucune responsabilité éludée, ils soulevèrent le pauvre corps et le descendirent dans la fosse.

En quelques minutes, ils l'eurent recouvert de terre, sur laquelle ils replacèrent avec soin les mottes afin de tromper les regards.

Puis, après avoir mis dans la voiture le trop-plein de la tombe et les instruments qui leur avaient servi, ils reprirent à fond de train leur route vers l'est. Tout avait été calculé d'avance. Ils devaient rejoindre le comte de Kergroaz à Rennes.

« Qui viendra la chercher là ? » avait murmuré cyniquement Saint-Julien en jetant un dernier regard sur ce sépulcre d'une vivante. Il s'était trompé.

Dieu veillait, témoin inévitable, qui avait amené là le garde-chasse Julot, pour que lui-même y conduisît, moins d'une heure plus tard, le comte de Plestin, destiné à devenir le sauveur de la comtesse Ameline.

DEUXIÈME PARTIE

LE SERPENT MORD LA POUSSIÈRE

I

GARDES-CÔTES

Ce sont de formidables côtes que celles de la Bretagne, de celles dont on peut dire, avec l'adage populaire, qu'elles se défendent elles-mêmes. Et les populations qui les habitent ont le dénuement héroïque. Pauvres de cette pauvreté qui n'est que la fierté de la misère, vivant des dons de la mer, parce que « *Ar mor* doit nourrir les siens », elles ont appris à l'école des invasions, des conquêtes, des surprises, des trahisons, la ténacité superbe et l'indomptable indépendance.

Elle est belle et peut-être vraie la légende qui veut que l'Armor, terre kymrique et celtique par excellence, ait offert un asile aux émigrés de l'île de Bretagne lorsque, conduits par Conan Mériadek, ils vinrent de Prydain en Gaule pour soutenir l'usurpateur Maxime contre l'empereur Gratien, dont ils défirent les légions ; lorsque, dans les siècles suivants, désespérant d'arracher leur patrie aux Angles et aux Saxons, imprudemment appelés par leur roi Vortigery, ils grossirent de leurs hordes, cette fois chrétiennes, les familles déjà établies aux pays des Curiosolites, des Osismiens et des Rhedons.

Et c'est peut-être le souvenir imprécis de cette conquête de sa première patrie qui fait le Breton actuel lui-même si réfractaire aux nouveautés, si indifférent, pour ne pas dire hostile, à l'étranger.

L'œil fixé sur la mer, il semble qu'il redoute encore de nos jours l'apparition des barques saxonnes ou normandes.

Tout, d'ailleurs, sur cette terre unique, semble indiquer la résidence d'élection d'un peuple né pour la lutte. La nature s'est plu à la ménager en vue d'un combat perpétuel.

A peine le voyageur a-t-il quitté les bords du Couesnon et de la Rance, que le sol se fait montueux et découpé.

(*A suivre.*)

NOUVELLES DU MATIN

Le successeur de Cavaignac. — M. Brisson a prié le général Zurlinden d'accepter le portefeuille de la guerre et lui a fait connaître une lettre de M. Sarrien, garde des sceaux, demandant au ministre de la guerre le procès-verbal des aveux du colonel Henry et le dossier judiciaire de l'affaire Dreyfus.

Le général Zurlinden a accepté tout en exprimant son vif regret de quitter le commandement militaire de Paris.

Il a été entendu qu'avant de remettre le dossier de l'affaire Dreyfus, le général Zurlinden l'étudierait lui-même, afin de pouvoir intervenir en connaissance de cause dans les conseils du gouvernement.

L'Espagne aux Philippines. — Le général Jaudenes déclare que, pour assurer le rétablissement de la souveraineté espagnole aux Philippines, il faudrait une armée permanente de 60,000 hommes, un nombreux matériel de guerre et une escadre.

Etat de siège en Italie. — Un décret du gouvernement italien ordonne la levée de l'état de siège dans les provinces de Florence et de Milan.

FRIBOURG

Les chemins de fer gruériens et veveysans
DEVANT LES CONTRIBUABLES DE BULLE

Bulle, 6 septembre.

Dimanche dernier, l'assemblée des contribuables de Bulle était convoquée par les soins du conseil communal.

Le *Fribourgeois* avait engagé tous ses partisans à y assister, en leur promettant le régal d'une discussion des plus nourries et des plus intéressantes.

Vers trois heures moins le quart seulement, le syndic-président ouvrait la séance.

Avant l'entrée en matière sur les propositions de la majorité du conseil communal, M. le Dr *Perroulaz* fait observer que l'assemblée des contribuables a déjà émis, il y a quelques années, le vote d'une subvention de 30,000 fr. en faveur du V.-B.-T. Il demande donc si et, cas échéant, par qui l'autorité communale a été sollicitée de procurer à cette entreprise une prise d'actions supérieure, soit de 100,000 francs?

M. A. *Barras*, conseiller communal, répond qu'aucune explication ne sera donnée sur ce point.

L'interpellant insistant, M. *Glasson*, syndic de Bulle, consent à avouer qu'aucune demande de ce genre n'est parvenue au conseil communal.

En face des succès renvois du V. B.-T. aux calendes grecques, M. le Dr *Perroulaz*, se faisant l'écho des sentiments de tout le pays, exprime l'avis qu'un délai devrait être fixé, passé lequel toute prise d'actions éventuelle au V.-B.-T. serait caduque, — d'autres diraient *tomberait en vétusté*.

Aucune satisfaction n'est donnée à cette légitime requête de M. le Dr Perroulaz. Le parti-pris devient manifeste.

L'assemblée renonce à entendre la lecture du rapport du conseil communal.

Comme aucun orateur ne se présente pour défendre ce rapport, M. le président *Morard* se lève et, dans un exposé magistral, écouté avec la plus grande attention, fait l'historique des vicissitudes du V.-B.-T.

L'orateur démontre que cette entreprise était destinée à naufrager.

En suivant le récit palpitant de M. Morard, tout le monde a l'impression que l'orateur a vécu toutes ces évolutions, a traversé toutes les phases pénibles qui devaient aboutir à la chute définitive du V.-B.-T.

M. Morard expose, avec une clarté absolue, les motifs patriotiques qui ont déterminé les seuls vrais partisans du V.-B.-T. à s'orienter vers la combinaison des chemins de fer routiers de la Veveyse et la Gruyère.

Après une péroraison pleine d'élévation, qui enlève les applaudissements d'une grande partie de l'assemblée, M. Morard conclut au rejet des propositions du conseil communal.

M. *Progin* prend peur. Désireux d'écourter la discussion, il demande que les discours soient limités à une durée maximum de dix minutes. Et pour donner l'exemple, il emploie 21 minutes à diminuer l'ampleur des débats! Il s'évertue à confondre un chemin de fer à voie étroite avec un *char*, et un chemin de fer routier avec une *trouette*. Et naturellement, il ne peut se dispenser de jeter des suspicions mal définies, ce qui est décidément *dans les habitudes* de ce grand homme.

Sans transition, M. *Collaud* lit quelques chiffres fantaisistes. En homme qui ne redoute pas le paradoxe, il prétend que le V.-B.-T., plus économique que le Routier, aspire au même rendement.

Nous renvoyons M. Collaud aux arrêtés de concession de l'autorité fédérale, aux mémoires techniques du V.-B.-T. et à ceux du Routier, aux calculs de rendement des experts de sa ligne préférée, enfin, aux données des ingénieurs et des techniciens.

Après ces études, il saura que le plus grand savant a toujours quelque chose à apprendre.

Les partisans du Routier devaient présenter des rapports complets sur cette question de la rentabilité des 2 lignes rivales, sur le trafic, etc. D'autres orateurs avaient pour mission de répondre aux fameuses objections concernant le danger d'isolement de la Gruyère et de la Veveyse, l'encombrement du Routier en hiver, etc.

Mais M. Progin avait déclaré que la distribution de différents écrits devait suffire pour amener la conviction de tous les *bons citoyens* et qu'une discussion orale était presque oiseuse.

Aussi, après quelques explications de M. *Reichlen* et une philippique de M. l'avocat *Magnin*, se réclamant de son culte pour la prospérité du pays, un citoyen, M. le ramoneur *Uldry*, éperonné par les grands et petits meneurs, réclame la clôture.

En ce moment, M. le président *Morard* requiert que la discussion continue, et M. *Philipona*, conseiller communal, demande la parole. Dans son intransigeance incomparable, l'assemblée vote la clôture et Monsieur le syndic de Bulle, en homme qui suit d'anciennes traditions, veut séparer les boucs des agneaux.

Aux partisans, il somme de se transporter à sa droite, tandis que ceux qui veulent sincèrement un chemin de fer possible, réalisable, sont invités à se mettre à gauche.

Ce mode de votation constitue un anachronisme déploré de tous les hommes sérieux et réfléchis qui ont pris part à l'assemblée de dimanche.

C'est une méthode de pression et d'intimidation odieuse. Permettra-t on qu'elle se renouvelle désormais dans notre petite cité?

On peut résumer cette journée comme suit : on convoque une assemblée de contribuables pour discuter, et ceux qui la convoquent ne veulent pas de discussion. On inonde le pays de contre-vérités, d'insinuations malveillantes et devant les assemblées on redoute la lumière!

Cela veut dire, cela signifie que les mauvaises causes ont besoin de ténèbres!

Tombés dans le panneau. — Les contribuables de Bulle qu'on a lancés sur la piste du V.-B.-T. en dressant devant leurs yeux l'épouvantail de la Directe Jaman seront bien étonnés d'apprendre ce que vient de publier le *Bund*, organe attitré du gouvernement bernois.

Le journal officieux du canton de Berne déclare, aujourd'hui, que **la ligne du Vevey-Bulle-Thoune n'empêchera pas la voie directe par le tunnel de base du Jaman.**

Et voici comment raisonne le *Bund* :

La ligne Vevey-Simmenthal-Thoune, par le détour de Châtel et Bulle, **n'attirera aucun transit de touristes.** Car la distance et la longueur du trajet les détourneront de cette voie qui, dans la plus grande partie de son parcours, sera fatigante et ennuyeuse.

La distance réelle de Thoune à Vevey par Bulle et Châtel-Saint-Denis est d'environ 127 kilomètres, et la durée du trajet sera d'au moins 5 heures, tandis que la distance réelle de Vevey à Thoune par Fribourg et Berne, une fois le Vevey-Chexbres construit, ne sera que de 125 kil., et sera parcourue en 3 3/4 heures.

Dans ces conditions, quel est le touriste qui voudra s'égarer par les fondrières du Vevey-Bulle-Thoune?

On se fait de grandes illusions si l'on s'imagine que le Vevey-Bulle-Thoune aura un grand trafic. La preuve qu'on se trompe, c'est qu'après dix ans d'efforts, **on n'est pas encore parvenu à financer cette ligne.**

Voilà ce que le *Bund*, se faisant l'écho de l'opinion de M. Scheurer, directeur des Finances du canton de Berne, pense de l'avenir du Vevey-Bulle-Thoune.

Et il ajoute :

Le Vevey-Bulle-Thoune n'empêchera pas le Jaman de se percer. Cette ligne directe doit absolument se faire.

Allez donc, messieurs de Bulle, vous emballer pour le Vevey-Bulle-Thoune sous prétexte d'éviter la Directe de Jaman. Les Bernois vous signifient que vos efforts sont inutiles, et nous serions jolis, nous Fribourgeois, avec un Vevey-Bulle-Thoune abandonné par les touristes et par les Bernois et Vaudois!

A propos d'un titre. — L'on sait que le titre français de la brochure publiée par le gouvernement de Fribourg, en réponse à celle des huit professeurs allemands démissionnaires, est : *L'Université de Fribourg et ses détracteurs*. Les professeurs en cause réclament en disant que le mot *détracteurs* n'est pas la traduction exacte de l'expression *kritihern* du titre de la brochure allemande. Ces messieurs auraient dû indiquer l'expression française qu'à leur sentiment il eût fallu employer. J'ai beau chercher, je n'en sais pas trouver d'autre, même en m'aidant du *dictionnaire des synonymes*.

Je n'ignore pas que le *Fribourgeois* n'a point partagé mon embarras, et bravement il a traduit : *L'Université de Fribourg et ses critiqueurs ;* mais cela c'est du pur charabia, et qui tombe cent coudées au-dessous du pire français fédéral. Si un titre pareil avait un sens, il ne pourrait signifier que ceci : *L'Université de Fribourg et ceux qui, dans son sein, sont des critiqueurs.*

Le mot *critiqueur*, en effet, appartient à la catégorie des substantifs — très nombreux dans la langue française, ceux qui ont fait des versions latines ou grecques le savent fort bien — qui ont une signification tellement étendue qu'on ne peut pas la limiter au moyen d'un complément déterminatif. On n'est pas le *critiqueur* du clergé, le *critiqueur* de la magistrature, le *critiqueur* des écoles, etc. Personne, en France du moins, ne s'aviserait de dire que le Syndicat dreyfusien est le *critiqueur* de l'état-major supérieur et de la justice militaire.

Quand on ne sait que critiquer, quand on critique à tout propos et hors de propos, en tout, sur tout, partout et toujours, alors on est vraiment un *critiqueur*, on est le *Fribourgeois*.

UN ANCIEN MAITRE DE GRAMMAIRE.

Une prétendue mystification. — A propos de l'escapade du jeune Marius Seydoux, la *Tribune de Genève* prétend que l'*Ami du Peuple* s'est laissé mystifier. Ce bambin se serait tout simplement évadé de l'asile de Droguens, faute de surveillance, etc.

La Direction de l'établissement mis en cause par la *Tribune*, nous prie de publier le démenti suivant :

En réponse à l'article *Mystification*, paru en date des 4 et 5 septembre, dans la *Tribune de Genève*, la Direction de la colonie de Droguens se permet de déclarer à l'auteur de l'article si mal informé que, jusqu'ici, elle ne connaît et qu'elle n'a jamais eu un Marius Seydoux comme détenu dans son établissement.

Quant au personnel auquel la *Tribune* s'attaque, la Direction se fera un plaisir de renseigner le correspondant du journal genevois, si, toutefois, il veut bien décliner son nom.

Il verra qu'il est plus facile de critiquer et de juger des faits vus à vol d'oiseau que d'accomplir la lourde tâche qui est imposée aux personnes qui sont chargées de la surveillance des pensionnaires de Droguens. *La Direction.*

Accident à la Tine. — Le 2 septembre, un homme de Rougemont, nommé Louis-Alex. Cottier, conduisait un char de planches attelé de deux chevaux et se dirigeait sur Bulle.

Qu'arriva-t-il? Insolation, fatigue, sommeil ; suffit que Cottier tomba de son siège, près du pont de la Tine. Conduit immédiatement à l'infirmerie de Château d'Œx, le malheureux ne tarda pas à expirer.

Arrivé premier. — Aux renseignements télégraphiques qui nous sont parvenus hier sur les courses de Morges, nous ajoutons aujourd'hui que M. Blancpain, lieutenant de cavalerie à Fribourg, est arrivé le premier à la course d'obstacles pour officiers de l'armée suisse.

Société des sous-officiers. — Voici le résultat du tir au revolver du 4 septembre : 1re couronne de laurier, Jean Lehmann. Couronnes de chêne : Schenker et Stucky, fils. Prix : Villard, inst.; Mœhr, Paul; Nordmann, Maurice; Folly, Jacques; Hertling Ch.; Renevey, gendarme; Winkler, Auguste; Hayoz, gendarme; Kaufmann; Bugnon; Bertschy L.; Michel; Frey; Ginsoni; Bossy et Muller, Victor.

L'Exposition des taureaux à Berne. Nous publierons demain, d'après l'*Ami du Peuple*, la liste complète des exposants fribourgeois qui ont obtenu des prix à l'Exposition de Berne.

Nos exposants ont eu un véritable succès, qui s'est manifesté plus encore dans l'opinion du public que dans celle du jury.

Nombre de pièces ont été vendues à des prix remarquables ; un taureau a trouvé acheteur pour 3000 francs.

Remerciements. — La famille Rappo, à La Sonnaz, se fait un devoir de remercier bien sincèrement tous les corps de pompiers des environs et celui de Fribourg, ainsi que les personnes du voisinage, qui, lors de l'incendie de la semaine dernière, ont contribué, grâce à leurs prompts secours, comme aussi à leurs efforts et à leur dévouement, à sauver leur maison d'habitation avec la forge d'une destruction complète.

(Prière aux journaux de reproduire.)

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

THERMOMÈTRE C.

Août	31	1er	2	3	4	5	6	Septem.
7 h. m.	14	13	8	6	12	13	11	7 h. m.
1 h. s.	20	14	13	17	18	18	20	1 h. s.
7 h. s.	17	15	15	15	19	15		7 h. s.

THERMOMÈTRE MAXIMA ET MINIMA

Maximum	22	17	16		20	21		Maximum
Minimum	11	4	3	5	7	8		Minimum

BAROMÈTRE

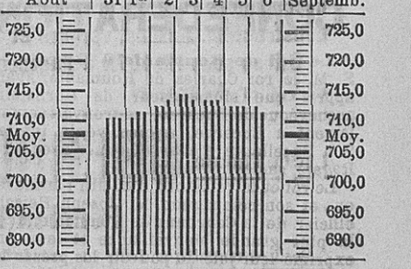

HUMIDITÉ

7 h. m.	85	85	89	85	75	85	86	7 h. m.
1 h. s.	55	75	70	65	75	80	70	1 h. s.
7 h. s.	70	76	75		68	72		7 h. s.

M. SOUSSENS, *rédacteur.*

LE SUPPLICE DU SOMMEIL

Les Indiens, si raffinés dans l'art de faire souffrir leurs victimes, pratiquaient autrefois un supplice qu'un voyageur nous décrit ainsi : — Le patient, dit-il, est enfermé avec plusieurs bourreaux qui se relayent pour accomplir leur barbare besogne. Aussitôt qu'il ferme les yeux un grand coup frappé sur un énorme gong le réveille en sursaut. La fatigue, malgré tout, vient-elle à l'engourdir, vite une piqûre le rappelle à la triste réalité de son sort. Au bout de quelques jours, l'homme meurt ou devient fou furieux. La surexcitation cérébrale amenée par le manque de sommeil suffit évidemment pour produire la folie. Nous avons, malheureusement, d'autres bourreaux que les Indiens, et leurs victimes se comptent par milliers, rien qu'en France. En voici un exemple :

« Permettez à un jeune homme, nous écrit M. Jean-Pierre qui habite Réotier (Hautes-Alpes), de vous exprimer respectueusement ses plus sincères sentiments de reconnaissance. Vous avez déjà rendu la santé à mon père, et grâce à vous, moi aussi j'ai éprouvé les bienfaits de votre merveilleux remède, la Tisane américaine des Shakers. J'ai eu des humeurs dans le sang qui m'ont rendu affreusement malade. J'avais le corps couvert de furoncles, et une grosseur au cou-de-pied, tumeur qui fut longue à se former et qui me faisait beaucoup souffrir. Ayant perdu l'appétit, c'est à peine si je mangeais, et comme conséquence, j'étais devenu pâle et maigre. La nuit, j'avais une fièvre très forte, des cauchemars épouvantables et continuels qui m'empêchaient de me livrer au sommeil et même de goûter un moment de repos. Le médecin que l'on consulta conseilla à mon père de m'envoyer à l'Hôtel-Dieu de Lyon pour que l'on m'y opérât ma tumeur. Loin de suivre ce conseil, mon père — vu le triste état dans lequel je me trouvais. — préféra employer un autre moyen, ce fut d'avoir recours pour moi au remède qui lui avait été autrefois si salutaire ; c'est pourquoi, il écrivit sans plus tarder à M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille (Nord), en le priant de lui envoyer deux flacons de la Tisane américaine des Shakers.

Après avoir pris la moitié du premier flacon, je commençai déjà à ressentir un grand soulagement et je remarquai avec joie que la tumeur diminuait peu à peu. Désormais, je mangeai avec appétit ; je sentis, à n'en pas douter, que mon sang se renouvelait et reprenait sa pureté normale. Je vis bientôt disparaître la fièvre et les insomnies. Je pus me lever et marcher. Après le deuxième flacon, j'étais complètement guéri. Maintenant, je travaille comme si je n'avais jamais été malade. Je ne ressens aucune fatigue et puis faire de longues ascensions dans nos montagnes, sans aucune difficulté. Encore une fois, je vous exprime toute ma reconnaissance et m'empresse de vous donner l'autorisation de publier ma lettre. »

(Signé) Jean Pierre, cultivateur, à Réotier, près Guillestre (Hautes-Alpes), le 21 juillet 1897

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Brun, maire de Réotier.

Comme on le devine déjà, les furoncles et la tumeur dont souffrait notre jeune correspondant, étaient tout simplement dus aux impuretés de son sang, qui provenaient elles-mêmes des aliments non digérés et en fermentation dans l'estomac. Le véritable mal de M. R., fils, se nomme dyspepsie, autrement dit indigestion chronique, avec toutes ses conséquences fâcheuses.

Pour plus amples renseignements relatifs à cet affreux mal et au merveilleux remède qui le guérit, s'adresser à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord) qui s'empressera d'envoyer *franco* une brochure explicative.

Dépôt — Dans les principales pharmacies, Dépôt général — Fanyau, pharmacien, Lille, Nord (France).

DOMAINE

A vendre ou à louer un beau domaine d'environ 55 poses labourables. Bâtiment avec deux beaux logements et grandes dépendances rurales, grandes écuries modernes de récente construction. Jardins, vergers et fontaine intarissable.

Offres sous H8487N à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

Lac de Thoune **OBERHOFEN** Lac de Thoune

Pension Moy

Position magnifique, belle vue sur le lac et les Alpes, grande terrasse ombragée avec véranda ; salle de lecture, fumoir, salons, téléphone, bains, douches, jardins.

Par sa position abritée, spécialement recommandée aux convalescents.

PRIX MODÉRÉS

Se recommande, H1392F 884

C. BRUGGER-MAILLAT, *propr.*

La Banque de l'Etat de Fribourg

reçoit des dépôts d'espèces à

3 ½ % contre certificats de dépôts à **2 ans** de terme
3 ¼ % » » » **1 an** »
3 % en compte courant. H2851F1791-1141

Les certificats de dépôts sont munis de coupons d'intérêts annuels.

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg

Par décision du 27 août courant, le Conseil de Surveillance a porté au **trois et trois quarts pour cent** l'an le taux d'intérêt des cédules à émettre dès ce jour, **jusqu'à nouvel avis.**

Le placement doit être consenti pour cinq ans et il devient remboursable après ce terme moyennant **avertissement préalable de 6 mois.**

Fribourg, le 29 août 1898. H2842F 1785-1138

Le directeur : L. MULLER.

ÉTUDE D'AVOCAT

L'avocat **J. Bellenot** informe l'honorable public qu'il vient d'ouvrir son « Etude », à **Estavayer,** *Maison Brasey,* **Place de l'église.**

SAINT PIERRE

ET LES

premières années du christianisme

par l'abbé C. FOUARD

1 vol. in-8°, avec cartes et plans

Prix : 7 fr. 50

Le même ouvrage

3e édition revue et corrigée

1 vol. in-12. — **4** fr.

SAINT PAUL

SES MISSIONS

par l'Abbé C. FOUARD

1 vol. in-8°, avec cartes et plans

Prix : 7 fr. 50

Le même ouvrage.

3e édition revue et corrigée.

1 vol. in-12. — **4** fr.

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

Match aux quilles

DIMANCHE, LUNDI & MARDI, les 11, 12 & 13 SEPEMBRE

A LA PINTE DU CHAMOIS

A VILLARS-SUR-GLANE

Beaux prix exposés

Invitation cordiale. 1836-1174

Vonlanthen, pintier.

Mises de bois

Lundi 12 septembre prochain on vendra en mises publiques, dans la forêt cantonale du Grand Belmont, environ 150 tas de bois d'éclaircie.

Rendez-vous des miseurs au reposoir de Belmont, à *9 h. du matin.*

L'inspecteur for. du 4e arrond.

1838 **Pierre Gendre.**

ON DEMANDE

Agents et **colporteurs** pour vendre, chez les particuliers, les laines à tricoter. Bonne remise. Adresser offres et références sous chiffres N6271J, à l'agence Haasenstein et Vogler, St Imier. 1839-1177

ON CHERCHE A LOUER

un petit appartement pour une dame seule.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg,* sous H2902F. 1834

Ch. BROILLET

Médecin. Chirurgien. Dentiste.

A REPRIS SES CONSULTATIONS

Au Café Savary-Barbey

ANCIEN CAFÉ GRIVAZ, PAYERNE

Vins du pays et étrangers, depuis 35 cent. le litre, à emporter; rabais par tonneau. 1822

ON DEMANDE

1° Un bon jardinier ; 2° une cuisinière cordon bleu ; 3° une fille de chambre sachant bien coudre. 1832

Adresser offres, avec certificats, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2901F.

En vente à l'Imprimerie catholique suisse

PUBLICATIONS HEBDOMADAIRES

A 15 cent.

Récits des grands jours de l'Histoire ;
Récits militaires ;
Bibliothèque illustrée des voyages autour du monde par terre et par mer ;
Bibliothèque scientifique ;
L'Instantané, album photographique de l'actualité.

Nouvelle bibliothèque populaire, à 10 cent.

Les cent bons livres, bibliothèque à 10 cent.

Plumes Réservoir

Les seules pratiques

Demandez à les voir dans toutes les papéteries *N° 400, « LADY'S », Pen à 7 fr.,* avec bec d'or. 27

B. et F. Genève, agents généraux.

Cadeaux très approuvés

POUR

MESSIEURS & DAMES

Papeterie A de 100 feuilles de papier de poste, buvard, encre, 100 enveloppes, porte-plume, crayon, gomme, cire à cacheter, dans une belle boîte. Fr. 2 —

Belle boîte N° 1, de 25 feuilles de papier de poste, pour dames, avec 25 enveloppes Fr. — 70

Cassette très fine N° 2, 25 feuilles de papier, décorées de jolies fleurs, avec 25 enveloppes fines. Fr. 2 —

Boîte élégante N° 2, de 50 feuilles de papier de poste, fin, pour dames, et 50 enveloppes. Fr. 1 80

Boîte N° 6, très élégante et très forte, contenant 25 cartes bords dorés avec enveloppes, 25 feuilles de papier de poste, très fin, avec bordure dorée et avec enveloppes. Fr. 4 50

Prix en gros pour les revendeurs

FABRIQUE DE PAPETERIE

NIEDERHÆUSER

Grenchen (Sol.) 759

A l'occasion des bénichons

VINS D'ESPAGNE

provenant directement de la propriété

GARANTIS NATURELS

40 cent. le litre

Rabais par quantité

La vente au détail se fait par 1 litre

Paul GARNIER

FRIBOURG

264, rue de Romont, (ruelle)

Terrain à bâtir, en ville

On peut acheter, au *Pré d'Alt,* à bas prix, des parcelles de toute dimension et à des conditions très favorables. Situation d'agrément et d'avenir. — Plans et renseignements chez **M. Savoy,** voiturier, ou chez **M. le notaire Blanc.** 1134

COMMERCE DE VIN

DU CERCLE DE L'UNION

6, Grand'Rue, Fribourg

Vins blancs et rouges de première qualité, à prix très modérés.

S'adresser au concierge. 1721-1102

BRODERIE

se vend 10-50 cent. par mètre, chez

P. KRÆHENMANN

Fabrique de broderie, **Gossau.**

Echantillons franco. 1737

COMMERCE DE VINS

Louis GASSER, Fribourg

Rue du Pont-Suspendu, 83

A l'occasion de la bénichon, *vins blancs et rouges, 1re qualité.* 1731-1108

PRIX MODÉRÉS

Avis aux paroisses

Nouvelle huile anglaise à brûler marque « The Sublime Sparkling ».

Spéciale pour lampes de sanctuaire d'églises

Seul dépôt chez **Fois-GUIDI**

RUE DES CHANOINES 1783

Robes et confections

J'ai l'honneur de vous informer qu'à partir du 5 sept. je m'établis **couturière.**

Ayant travaillé huit ans dans une grande maison de Lausanne, j'espère, par un travail soigné, mériter la confiance des dames. 1784

Mlle BITTERLIN, rue des Alpes, 48.

Spécialité contre les punaises, puces, insectes des cuisines, teignes, parasites des animaux domestiques, etc.

Zacherlin

Résultats foudroyants ! Tue n'importe

quels insectes — mieux qu'aucune autre préparation. — Sa vogue dans le monde entier est due à cette qualité unique. Signes particuliers : 1° le flacon cacheté ; 2° le nom « Zacherl ».

En vente chez les dépositaires

Fribourg : Charles Lapp, droguiste ;
Oron : Léon Martinet-Richard, pharmacien ;
Romont : M. Baudet, bazar fribourgeois ;
Bulle : L. Desbiolles ;
Morat : A. et W. Wegmüller ;
Vallobes : H. Addor, pharm. ; veuve Yenny-Rappin.

Schwarzenbourg

HOTEL DE L'OURS

RESTAURATION

Grande salle, restaurée à neuf, pour Sociétés. **Excellente cuisine. Truites de ruisseau à toute heure.** Vins de choix. Grand jardin ombragé, avec jeux de quilles.

BIÈRE DE LA BRASSERIE DU CARDINAL

Bonnes chambres. Bains avec douches dans l'hôtel. Service prompt et soigné.

Se recommande,

G. STEINHAUER, propriétaire.

GRANDES ET BELLES ÉCURIES

L. BESSON, au Criblet, FRIBOURG

Anthracites supérieurs. Charbon distillé spécial pour repassage (monopole) Coke lavé et criblé. Briquettes extra. Houille sans fumée. Houille de forge. Bois coupé et non coupé. Fagots. Prix très modérés. Service soigné *Téléphone*

VIN de VIAL

Au Quina,

Suc de viande et Phosphate de chaux

LE PLUS COMPLET & LE PLUS ÉNERGIQUES DES RECONSTITUANTS

pour combattre

ANÉMIE, CHLOROSE, PHTISIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL

Aliment indispensable dans les *croissances* difficiles, longues *convalescences* et tout état de *langueur* caractérisé par la perte de l'appétit et des forces.

VIAL Pharmacien, ex-préparateur à l'École de Médecine et de Pharmacie
14, RUE VICTOR-HUGO, LYON

A VENDRE

dans une des rues les plus fréquentées de la *ville de Fribourg*

UN HOTEL MEUBLÉ

S'adresser à **M. Alph. Bourgknecht,** notaire, à **Fribourg.** 1647